

## REMY Mathilde

---

**De:** Aurélie PLICHET <aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr>  
**Envoyé:** vendredi 4 octobre 2024 16:17  
**À:** REMY Mathilde  
**Objet:** RE: B835 - JURA - Formalité transfert de siège social + modification de l'activité principale

Madame,

La formalité a été invalidé. Il faudra attendre que la première formalité soit traité pour faire la deuxième.

Cordialement

Aurélie Plichet  
Formaliste



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
BORDEAUX

Palais de la Bourse  
3 Place Gabriel  
CS 51474  
33064 BORDEAUX CEDEX

---

**De :** REMY Mathilde <mremy@bsf.fr>  
**Envoyé :** vendredi 4 octobre 2024 15:10  
**À :** Aurélie PLICHET <aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr>  
**Objet :** RE: B835 - JURA - Formalité transfert de siège social + modification de l'activité principale

Madame,

Je vous remercie pour votre retour.

Est-ce que je peux réaliser ces formalités concomitamment ou dois-je attendre que la première soit prise en compte pour procéder à la seconde ?

D'autre part, je ne peux pas procéder à la régularisation de la formalité existante sur le guichet unique puisque les champs sont grisés. Je ne peux pas fermer l'établissement principal. Vous serait-il possible d'invalider cette formalité pour que je puisse reprendre à 0 ?

Merci de votre collaboration,

Cordialement,

**Mathilde REMY**  
Département juridique



[mremy@bsf.fr](mailto:mremy@bsf.fr) / 05 57 55 05 05

4 rue de la Belotte - BP218 - 33506 LIBOURNE Cedex

 [Continuer la conversation sur Teams](#)

  [www.groupe-bsf.fr](http://www.groupe-bsf.fr)

---

**De :** Aurélie PLICHET <[aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr](mailto:aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr)>

**Envoyé :** vendredi 4 octobre 2024 08:47

**À :** REMY Mathilde <[mremy@bsf.fr](mailto:mremy@bsf.fr)>

**Objet :** RE: B835 - JURA - Formalité transfert de siège social + modification de l'activité principale

Bonjour

J'ai soumis le dossier à Mme Dandolo, responsable du service et greffière, et au service de l'INSEE, dans le cas de la vente du fonds vous ne pouvez faire de transfert de siège et d'établissement principal, vous devez d'abord fermer le fonds. Il faut donc faire deux formalités ;

- 1) Une formalité de transfert de siège avec une fermeture de l'établissement principal pour cause de vente et une modification de l'objet social (déclaratif, pas de PV ni du PUB).
- 2) Une formalité de reprise d'activité par création avec les nouvelles activités sur l'établissement principal

Nous allons invalider votre dossier

Cordialement

Aurélie Plichet  
Formaliste



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
BORDEAUX

Palais de la Bourse  
3 Place Gabriel  
CS 51474  
33064 BORDEAUX CEDEX

---

**De :** REMY Mathilde <[mremy@bsf.fr](mailto:mremy@bsf.fr)>

**Envoyé :** jeudi 3 octobre 2024 09:39

**À :** Aurélie PLICHET <[aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr](mailto:aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr)>

**Objet :** RE: B835 - JURA - Formalité transfert de siège social + modification de l'activité principale

Madame,

L'activité de holding est une activité de gestion de fonds. Ici il est simplement précisé que la société ne pourra acquérir de titres que dans des sociétés ayant pour objet la restauration.

C'est précisément l'activité qu'aura la SARL JURA dorénavant. Nous pensons que dans ce cas il est inutile de modifier l'objet social. Ne pouvons nous pas transférer le siège social et modifier l'activité principale en l'état ?

Vous remerciant pour votre aide et votre réactivité,

Cordialement,

**Mathilde REMY**  
Département juridique



[mremy@bsf.fr](mailto:mremy@bsf.fr) / 05 57 55 05 05

4 rue de la Belotte - BP218 - 33506 LIBOURNE Cedex

 [Continuer la conversation sur Teams](#)

  [www.groupe-bsf.fr](http://www.groupe-bsf.fr)

---

**De :** Aurélie PLICHET <[aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr](mailto:aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr)>

**Envoyé :** mercredi 2 octobre 2024 13:35

**À :** REMY Mathilde <[mremy@bsf.fr](mailto:mremy@bsf.fr)>

**Objet :** RE: B835 - JURA - Formalité transfert de siège social + modification de l'activité principale

Bonjour

L'activité indiquée dans les statuts prévoient bien l'activité de gestion de titres mais se rattachant à l'objet social de restauration. Si vous voulez que la société ait une activité de holding il faut modifier l'objet social.

Cordialement

Aurélie Plichet  
Formaliste



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
BORDEAUX

Palais de la Bourse  
3 Place Gabriel  
CS 51474  
33064 BORDEAUX CEDEX

---

**De :** Service RCS <[rcs@greffe-tc-bordeaux.fr](mailto:rcs@greffe-tc-bordeaux.fr)>

**Envoyé :** mercredi 2 octobre 2024 10:42

**À :** Aurélie PLICHET <[aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr](mailto:aurelie.plichet@greffe-tc-bordeaux.fr)>

**Objet :** TR: B835 - JURA - Formalité transfert de siège social + modification de l'activité principale

---

**De :** REMY Mathilde <[mremy@bsf.fr](mailto:mremy@bsf.fr)>

**Envoyé :** mercredi 2 octobre 2024 08:48

**À :** Service RCS <[rcs@greffe-tc-bordeaux.fr](mailto:rcs@greffe-tc-bordeaux.fr)>

**Objet :** B835 - JURA - Formalité transfert de siège social + modification de l'activité principale

Madame, Monsieur,

A la suite du dépôt d'une formalité de transfert de siège social sur le guichet unique, nous avons reçu une réclamation de la part de vos services.

Je ne peux répondre à cette demande puisque comme je l'ai indiqué, il n'y a pas de modification de l'objet social (pas de modification des statuts). Les statuts d'origine prévoient bien l'activité de gestion de titres. Nous souhaitons simplement faire passer cette activité en activité principale puisque le fonds de commerce (restaurant) a été vendu.

Il n'y a donc pas d'AGE décidant de la modification de l'objet social.

Dans ce cas-là, dois-je procéder à une correction au RNE avant de déposer cette formalité ?

Vous remerciant par avance pour votre collaboration.

Cordialement,

**Mathilde REMY**

Département juridique



[mremy@bsf.fr](mailto:mremy@bsf.fr) / 05 57 55 05 05

4 rue de la Belotte - BP218 - 33506 LIBOURNE Cedex

 [Continuer la conversation sur Teams](#)

  [www.groupe-bsf.fr](http://www.groupe-bsf.fr)